



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

SUD-Rail progresse sur la région !

Dans le cadre des élections DP/CE du 20 mars à la SNCF, les cheminots ont choisi de renforcer la présence de SUD-Rail sur la région de Rhône-Alpes.

En effet, SUD-Rail enregistre une progression de 0,60 %.

Tous collèges confondus, SUD-Rail est donc aujourd'hui à 18,39 % des voix.

Exécution : Ce collège a fortement voté pour les candidats SUD-Rail, puisque nous arrivons en 2^e position sur la région avec 25,10 % des voix (soit + 2 % par rapport à 2011).

Maitrise : SUD-Rail est stable sur ce collège avec 14,31 % des voix. SUD-Rail appelle le personnel Maitrise à renforcer le syndicalisme que représente SUD-Rail.

Cadre : SUD-Rail recueille 2,99 % des voix, pourtant les cadres ont tout à perdre avec la politique menée par nos dirigeants nationaux, qui conduit inévitablement l'ensemble des salariés de la SNCF dans le mur.



Nationalement, les organisations qui ont adopté ensemble une plate-forme revendicative unitaire face au projet de Loi ferroviaire du gouvernement recueillent 75,6 % des voix. Ministère et direction SNCF devront en tenir compte !

Nous remercions les cheminots qui en votant SUD-Rail ont élu des délégués qui ne lâchent rien et qui ne copinent pas avec la direction.

RÉSULTATS C.E. DÉTAILLÉS SUR LA RÉGION

Collège	CGT		UNSA		SUD-Rail		CFDT	
	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix
Exécution	3	1308 (38,81%)	1	366 (10,86%)	2	846 (25,10%)	1	612 (18,16%)
Maîtrise	2	674 (33,50%)	1	573 (28,48%)	0	288 (14,31%)	1	387 (19,23%)
Cadre	0	94 (10,04%)	2	596 (63,68%)	0	28 (2,99%)	0	218 (23,29%)
TOTAL	5	2076 (32,86%)	4	1535 (24,30%)	2	1162 (18,39%)	2	1217 (19,26%)

VOUS AVEZ DONC ÉLU AU CER 4 MILITANTS SUD-RAIL



Patrick MONDON

Technicentre TER Rhône-Alpes



Frédéric MALLET

E.T. Rhône-Alpes



Stéphane BOULADE

ECT Lyon



Frédéric MOULIN

ETSV Loire

SUD-RAIL DE PLUS EN PLUS REPRÉSENTÉ DANS DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION !

- ⇒ Que ce soit à la **Traction**, au **Fret**, au **Technicentre Rhône-Alpes** ou au **Technicentre TGV**, les cheminots ont placé SUD-Rail largement en tête devant les autres Organisations Syndicales.
- ⇒ Sur l'**ECT**, SUD-Rail arrive largement en tête à l'exécution et en TER.
- ⇒ Sur les établissements **Équipement** ou sur **Oullins**, SUD-Rail est désormais incontournable.

Sur tous ces établissements, les directions locales savent qu'elles n'auront pas les mains libres durant les 2 années qui viennent !

Sur les **EEV**, à l'**EIC** et à la **DR**, SUD-Rail n'enregistre pas les mêmes scores mais les cheminots de ces établissements pourront compter sur les militants SUD-Rail pour porter leurs revendications.



L'inefficacité constatée dans l'organisation du dépouillement des votes et l'établissement des Procès-Verbaux montre la perte de connaissances réglementaires de l'encadrement R.H. des établissements.

C'est une illustration, malheureusement parmi bien d'autres, de la casse organisée de l'entreprise publique.

La fédération SUD-Rail appelle à renforcer le syndicalisme, pour être plus fort-e-s ensemble !

C'est indispensable, pour l'avenir du service public ferroviaire, pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail... et aussi pour construire les solidarités interprofessionnelles nécessaires pour imposer le partage des richesses.



Près de 71 % des cheminot-e-s ont participé à ces élections sur la région Rhône-Alpes ; cela renforce la légitimité des délégué-e-s qu'ils/elles ont choisi-e-s. Rien à voir avec la participation électorale à des scrutins politiques dont sont issu-e-s des « responsables » qui ensuite se permettent de dissenter sur la représentativité des syndicats !

SUD-Rail va agir sans délais !

Nous savons que la tâche ne sera pas facile mais nous allons dès aujourd'hui interpellier la direction afin de l'obliger à revoir ses ambitions et la contraindre à apporter des réponses précises aux cheminots sur :

- *La reconnaissance de la pénibilité pour tous,*
- *La reconnaissance de nos métiers (déroulement de carrière, départ en retraite...)*
- *L'avenir de l'entreprise intégrée et l'unicité de l'entreprise (réforme du système ferroviaire)*
- *La Revalorisation des primes de travail comptant pour la retraite*
- *Une convention TER garantissant l'emploi et de meilleures conditions de travail par un partage des charges de travail plus équitable.*

Nous allons aussi agir pour :

- *Des activités sociales plus diversifiées et au plus près des cheminot-es.*
- *Augmenter la part des chèques Vacances.*
- *Améliorer la restauration.*

Pour vous informer en direct, un réflexe :

www.sudraillyon.org



La SNCF bientôt en Société Anonyme ?

La communication patronale tourne à plein régime pour tenter d'expliquer aux cheminots que rien ne va changer et que le statut sera conservé dans son plan d'éclatement en 3 EPICS, mais la réalité est toute autre !

A savoir, la commission européenne, sous prétexte de développer la concurrence, exige, depuis 2010, que l'état cesse d'apporter sa garantie aux Etablissements Publics. La Cour de justice de l'Union européenne a confirmé, jeudi 3 avril 2014, l'interdiction faite à Paris d'accorder une garantie illimitée d'Etat à La Poste, en assimilant cette garantie à une aide d'Etat illicite.

Cette décision pourrait être lourde de conséquences pour les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) comme la SNCF, la RATP... et remettre en cause leurs financements mais surtout leurs statuts.

L'aide de l'Etat, se déclinant par la garantie étatique implicite et illimitée accordée à La Poste du fait de son statut d'EPIC, avait été jugé en 2010 par la Commission européenne comme incompatible avec le droit européen. La Cour confirme donc l'arrêt du tribunal de l'Union qui, en 2012, avait validé cette décision.

Alors, la réforme ferroviaire de Pepy, vaste imposture ?

Dans ce contexte que personne, et surtout pas nos dirigeants, ne peut ignorer, le grand « pole public unifié » composé des trois EPIC a du plomb dans l'aile et la pseudo-garantie de maintien du statut aussi ! Il est temps de faire une autre réforme ferroviaire que celle voulue par les plus libéraux.

Pourtant, aucune réaction du président de la SNCF à cette décision de Bruxelles, car dans le fond, ce qui lui importe, ce n'est pas le statut de l'entreprise ou celui des agents mais juste de pouvoir transformer la SNCF en holding de droit privé comme le démontre la multiplication de création ou de renforcement des filiales (Kéolis, Naviland, VFLI, Sferis, Eurostar, Thalys ...).

Dans la continuité des actions menées jusqu'ici et alors que le projet de loi portant sur la structure du futur système ferroviaire va être examiné à partir du 17 Juin à l'assemblée nationale, les fédérations SUD-Rail, CGT et UNSA appellent les cheminots à manifester en nombre à PARIS, le 22 MAI 2014.

Ces informations le confirment, il est plus que temps de se mobiliser pour un véritable service public ferroviaire et pour dire stop au dumping social, ALORS LE 22 MAI, TOUS A PARIS, pour sauver la SNCF et le statut !!

**Contre la casse de la SNCF
et le dumping social**

